Dossier de presse

5° PRIX PEPITE TREMPLIN POUR L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Remise des prix

Jeudi 15 novembre 2018 @sup_recherche #iLAB2017 #PrixPEPITE

Contact presse

Cécile Corradin / 01 55 55 99 12 presse-mesri@recherche.gouv.fr









ET DE L'INNOVATION





Sommaire

04 | Éditorial de Frédérique Vidal

- 06 | Banque Populaire
- 08 | Le mot de la présidente du jury
- 10 Chiffres clés 2018
- 11 | Promotion 2018
- 11 | Les lauréats régionaux
- 17 | Rôle et mission du réseau PEPITE
- 21 | Jean-Pierre Boissin
- 23 | Les 3 Grands Prix
 - 24 COGNIMAP
 - 25 | µP
 - 26 | LE COZY CORNER
- 27 | Témoignages d'anciens Grands Prix
 - 28 | Aglaé
 - 29 | WALK
- 30 | Le jury 2018



Éditorial de Frédérique Vidal

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

L'édition 2018 du prix PEPITE-Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant, est l'occasion de souffler les 5 bougies de ce concours qui récompense les meilleurs projets innovants de jeunes étudiants et de jeunes diplômés depuis le lancement du Plan national pour l'entrepreneuriat étudiant. 53 lauréats et 3 Grands Prix, nés et développés dans les 30 Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) viennent s'ajouter au vivier prometteur des lauréats du Prix PEPITE. Je leur adresse à tous mes meilleurs vœux de succès!

Cette année encore, c'est la mobilisation de tout un écosystème qui a permis d'arriver à ce résultat et je tiens à remercier les membres du jury, sa présidente Séverine Sigrist, présidente directrice générale de DEFYMED, mais aussi le groupe Caisse des dépôts et PEPITE France, nos partenaires dans l'organisation de cette édition 2018 – sans oublier le coordonnateur national Jean-Pierre Boissin et bien sûr, les 30 PEPITE pour toute l'énergie qu'ils ont mise au service des jeunes candidats au Prix PEPITE.

Depuis la première édition, plus de 3 millions d'euros ont été consacrés au Prix PEPITE et aux 262 projets distingués au niveau national dont une large majorité s'est concrétisée en jeunes entreprises innovantes. De belles histoires s'écrivent déjà, relayées par la presse et les réseaux sociaux. Santé connectée, développement durable, handicap, aides au maintien à domicile des personnes âgées, éducation, accompagnement des enfants en difficulté, économie circulaire, économie sociale et solidaire, transports, loisirs, tous les défis sociétaux semblent couverts par cette jeune génération d'entrepreneurs qui donnent confiance dans l'avenir de la France.

Le Prix PEPITE, dédié aux étudiants et aux jeunes diplômés, symbolise l'engagement du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en faveur de la promotion de la culture entrepreneuriale en France. L'objectif est de sensibiliser toutes les générations d'étudiants afin qu'ils puissent être formés, soutenus, conseillés lorsqu'ils décident de se lancer dans un projet d'entreprise. Le nombre toujours croissant d'étudiants bénéficiaires du statut national d'Étudiant-Entrepreneur, avec plus de 8 300 statuts accordés depuis sa création est un indicateur fort de l'utilité du programme PEPITE pour les étudiants et les jeunes diplômés qui s'engagent dans la croissance et le développement de leur territoire.

Cette année encore, les 145 lauréats régionaux ont été distingués lors d'événements régionaux qui ont mis également à l'honneur d'autres dispositifs phares de la recherche et de l'innovation française qui fêtaient, eux, leur vingtième anniversaire : le concours i-Lab et les incubateurs de la recherche publique.

Permettre à tous les acteurs de l'innovation de travailler en harmonie autour et dans les sites universitaires, véritables campus d'innovation, est une évidence et une priorité pour notre ministère, les jeunes lauréats du Prix PEPITE sauront tout naturellement y trouver leur place et impulser une nouvelle dynamique dans les sites académiques.

Je tiens ici à saluer les jeunes esprits entreprenants qui conjuguent études et projet de vie avec enthousiasme et persévérance et composent une image positive des entrepreneurs de demain. À tous, je leur souhaite de réussir dans cette belle aventure entrepreneuriale.

Toutes mes félicitations!





Banque Populaire

Partenaire historique de l'entrepreneuriat étudiant

Première banque des PME, Banque Populaire a été créée il y a plus d'un siècle pour permettre l'accès au financement des artisans, commerçants et industriels des territoires, afin qu'ils puissent développer leur activité et innover.

Aujourd'hui, le rôle de Banque Populaire est plus que jamais d'actualité et nous participons à inventer, avec nos partenaires de l'ESRI, les conditions les plus favorables à l'éclosion des PME et ETI de demain, portées par une jeunesse dynamique et motivée.

Banque Populaire a toujours été concernée par la qualité de vie et l'accompagnement des étudiants, facteurs de réussite des études et d'insertion dans la vie professionnelle.

Première banque à financer les études supérieures avec la garantie de l'État, pour aider les parents et promouvoir l'autonomie financière des étudiants, Banque Populaire est aussi pionnière en France pour faciliter leur employabilité, en favorisant l'internationalisation de leurs cursus.

Historiquement proche de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Banque Populaire a également tissé, au fil des années, d'étroits liens partenariaux avec des entités nationales tels que la Conférence des Présidents d'Université (la CPU) et le CNOUS, ou encore, par la CASDEN Banque Populaire, le réseau des ESPE et le CNRS.

Depuis 2015, nous sommes le partenaire bancaire du premier réseau national des Étudiants-Entrepreneurs, PEPITE France, membre de nombreux jurys PEPITE. Pour sensibiliser les jeunes et plus largement le grand public à l'entrepreneuriat étudiant, nous avons participé en 2016 à la création du guide de la CPU « Université et entrepreneuriat étudiant ». En 2017, le site internet d'information et d'accompagnement des jeunes dans l'écosystème de la Culture de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat « Kangae.fr » a aussi vu le jour, avec notre concours.

Les experts Banque Populaire interviennent en « Coaching bancaire » aux côtés des équipes pédagogiques, pour accompagner les étudiants-entrepreneurs, lors de cours ou d'ateliers thématiques, sur les questions du Business Plan, du financement, de la reprise d'entreprise, etc.

Afin de servir au mieux les entreprises les plus innovantes, nous avons formé un réseau de 50 spécialistes sur l'ensemble du territoire, en relation avec les écosystèmes « innovation » locaux, pour mettre en relation les start-up avec les bons interlocuteurs, au bon moment.

Pour distinguer les porteurs de projets, Banque Populaire participe à la sélection de Prix PEPITE en régions et remet un prix « Coup de cœur » au Challenge PEPITE France du Salon des Entrepreneurs. En 2018 nous avons également remis des prix « Pépites des PEPITE » dans le cadre de « Viva Technology ».

Cette année, Banque Populaire est particulièrement fière d'avoir rejoint PEPITE France dans une nouvelle aventure commune : PEPITE Factory. Il est important pour les jeunes de pouvoir capitaliser sur un réseau d'alumni, qui permet également aux porteurs de projets jugés viables et assez matures, d'accélérer et d'immatriculer gratuitement leur entreprise, tout en bénéficiant de l'ouverture d'un compte Banque Populaire.

Enfin, nous sommes très heureux de remettre l'un des trois grands prix nationaux PEPITE-Tremplin aux côtés de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Madame Frédérique Vidal et de la présidente du jury 2018, Madame Séverine Sigrist.

Étudiants, jeunes diplômés, plus que jamais : la réussite est en vous !

Marie GENDRE Directrice du Marché des Particuliers Banques Populaires Marchés Grand Public



Le mot de la présidente du jury

Lorsqu'on m'a demandé de présider le concours PEPITE 2018, j'ai accepté sans aucune hésitation. Je connaissais le concours au niveau régional mais j'étais enthousiasmée à l'idée d'étudier au niveau national le potentiel d'innovation et de prise de risque des étudiants entrepreneurs.

Autant dire que je n'ai pas été déçue. J'ai été impressionnée par la quantité des dossiers déposés, leur richesse et leur diversité: tous les axes d'innovation y sont représentés, que l'on parle d'innovation technologique ou d'usage, en passant par l'écologie, la finance, la santé ou encore l'alimentation.

Il est essentiel d'accompagner très tôt l'innovation, et grâce au concours PEPITE, on peut clairement constater que les étudiants sont aujourd'hui formés à être les entrepreneurs de demain. Les dossiers sélectionnés étaient de très grande qualité et nous avons pu constater que le travail d'accompagnement des Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat était essentiel pour qu'un projet devienne un véritable produit avec une approche du marché parfaitement maîtrisée.

Le choix a été difficile, tous les projets étant de qualité. Nous avons pu pour cela bénéficier d'avis d'expert qui a permis une évaluation très objective de l'ensemble des projets. Pour les porteurs de projets lauréats 2018, ce Prix n'est que le début d'une aventure et je pense que ces beaux projets deviendront les success story de demain. Séverine Sigrist
PDG de DEFYMED
Présidente du pôle de compétitivité
Alsace Biovalley
Présidente du jury du 5° prix PEPITETremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant

Sévérine Sigrist est la fondatrice et directrice générale de Defymed qui développe des dispositifs médicaux bioartificiels implantables, pour des applications thérapeutiques diverses avec pour premier focus : le diabète de type 1. Ce défi sociétal a rythmé une carrière alliant recherche avec la direction du centre européen d'étude du diabète à l'entrepreneuriat avec la création d'une entreprise récompensée par de nombreux prix internationaux et soutenue à ses débuts par le concours i-Lab. Investie depuis de nombreuses années dans le développement de l'innovation dans la région Grand Est, elle est présidente du pôle de compétitivité Biovalley France depuis 2014. Séverine Sigrist est également lauréate du prix Irène Joliot-Curie 2014.



Chiffres clés 2018

Le Prix PEPITE-Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant

Créé en 2014 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, organisé en partenariat avec la Caisse des dépôts, le Prix PEPITE-Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant est un dispositif de soutien à la création d'entreprises innovantes. Il a pour objectif d'encourager et de soutenir les projets de création d'entreprises par des étudiants et des jeunes diplômés, en récompensant les meilleurs projets innovants issus des Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). Ce Prix distingue les jeunes talents qui imaginent l'économie et le monde de demain.

Le Prix PEPITE rencontre un succès grandissant auprès des jeunes soutenus et formés sur tout le territoire dans les Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) qui ont depuis 2014 attribué plus de 8 000 statuts nationaux d'Étudiant-Entrepreneur.

Pour cette 5° édition, la phase de pré-sélection régionale a permis de distinguer 145 lauréats régionaux lors de cérémonies organisées sur tout le territoire. Les récompenses offertes à cette occasion par les partenaires nationaux et régionaux se caractérisent par des offres ciblées sur l'accompagnement technique et stratégique indispensable pour que les projets se développent sereinement.

Chiffres clés des 5 éditions de 2014 à 2018

3 M€ mobilisés 2 461 candidatures 262 lauréats dont 59 lauréates (23 %) Un taux moyen de sélection de 11 % Lauréats des éditions précédentes 2014 à 2017 : 200 lauréats ont créé leur entreprise

Promotion 2018

Les lauréats régionaux

381 candidats se sont présentés à l'édition 2018 du Prix PEPITE. Ce sont désormais les bénéficiaires du statut national d'Étudiant-Entrepreneur (SNEE) depuis sa création en 2014 qui sont éligibles au Prix.

145 lauréats régionaux ont été nommés pour concourir au niveau national. Ils se sont vus récompensés lors de divers évènements par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Caisse des dépôts, les pôles PEPITE, les régions, les établissements d'enseignement supérieur et des partenaires privés soucieux de soutenir les jeunes pousses de leur territoire. Les 5 ans du Prix PEPITE ont été célébrés avec les 20 ans du concours i-Lab et des incubateurs de la recherche publique.

Les lauréats nationaux

Le jury national a distingué **53 lauréats** Prix PEPITE-Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant.

Les 53 lauréats ont été sélectionnés par un jury national, composé de professionnels issus des milieux du financement et de l'accompagnement des entreprises innovantes, d'entrepreneurs et d'enseignants-chercheurs en entrepreneuriat, parmi les 145 lauréats régionaux.

Les lauréats sont des étudiants ou des jeunes diplômés, bénéficiant ou ayant bénéficié du statut national d'Étudiant-Entrepreneur et âgés au plus de 28 ans qui ont créé leur entreprise depuis le 1^{er} juillet 2017 ou qui portent un projet de création d'entreprise innovante.

lls reçoivent un prix de 10 000 € ou de 5 000 €, remis à la création de l'entreprise.

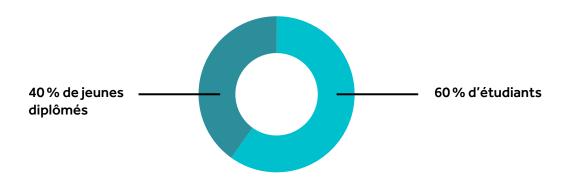
3 Grands Prix d'un montant de 20 000 € sont décernés aux projets distingués par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sur la recommandation du jury national.

Profil des 53 lauréats PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant

1-Un Prix 100 % Étudiant-Entrepreneur

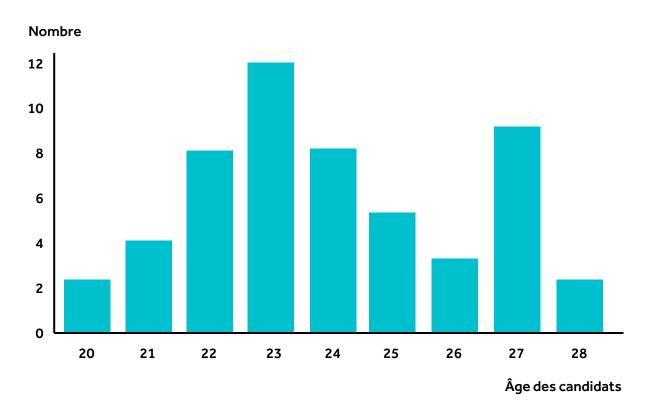
Pour cette 5° édition, seuls les étudiants et jeunes diplômés bénéficiant ou ayant bénéficié du statut national d'Étudiant-Entrepreneur étaient autorisés à concourir. La répartition entre étudiants et jeunes diplômés est très équilibrée: 60 % des lauréats sont des étudiants.

53 lauréats dont 32 étudiants et 21 jeunes diplômés



2-L'âge moyen des candidats est de 24 ans

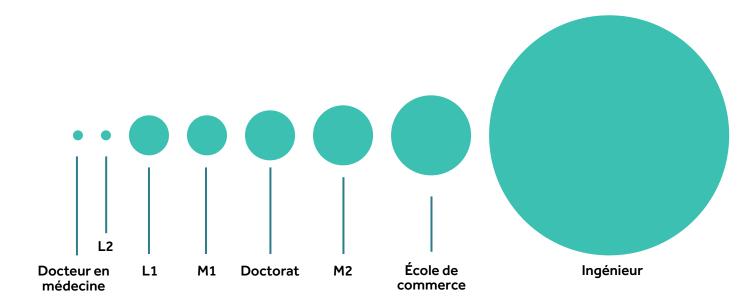
Répartition des lauréats selon l'âge



3- Un très bon niveau de formation des lauréats

Près de 22 % des lauréats sont en doctorat ou en master, 45 % sont ingénieurs, 15 % sont diplômés d'écoles de commerce.

Niveau de formation des lauréats



4-1 lauréat sur 3 est une femme

34% des lauréats sont des femmes. Parmi les projets portés par des femmes, 72% sont de nature non technologique.

Répartition des lauréats par genre



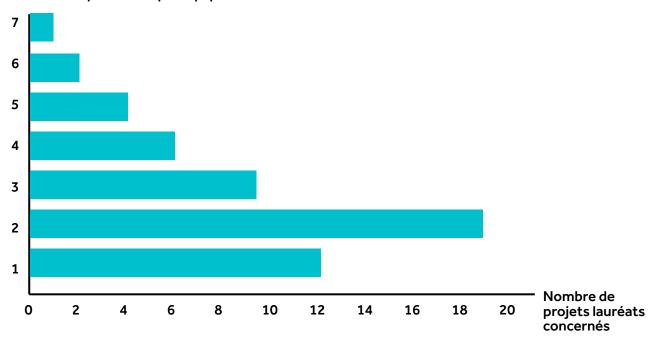
Projets des 53 lauréats PEPITE-Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant

1-Un esprit d'équipe

Les projets présentés sont très majoritairement (77 %) le fruit d'un travail d'équipe. Seuls 12 lauréats n'ont pas de partenaires lors du dépôt de leur candidature.

Nombre de partenaires par projets

Nombre de personnes par équipe



2-De la technologie et des nouveaux procédés

Cette année encore, les projets lauréats sont légèrement plus nombreux dans la catégorie « projets technologiques ». Avec 45 % contre 28 % en 2017, les projets non technologiques gagnent définitivement du terrain. Les projets présentent de plus en plus d'innovation d'usage et sociales visant à améliorer le quotidien de tous y compris les malades, les enfants en difficulté ou les personnes âgées.

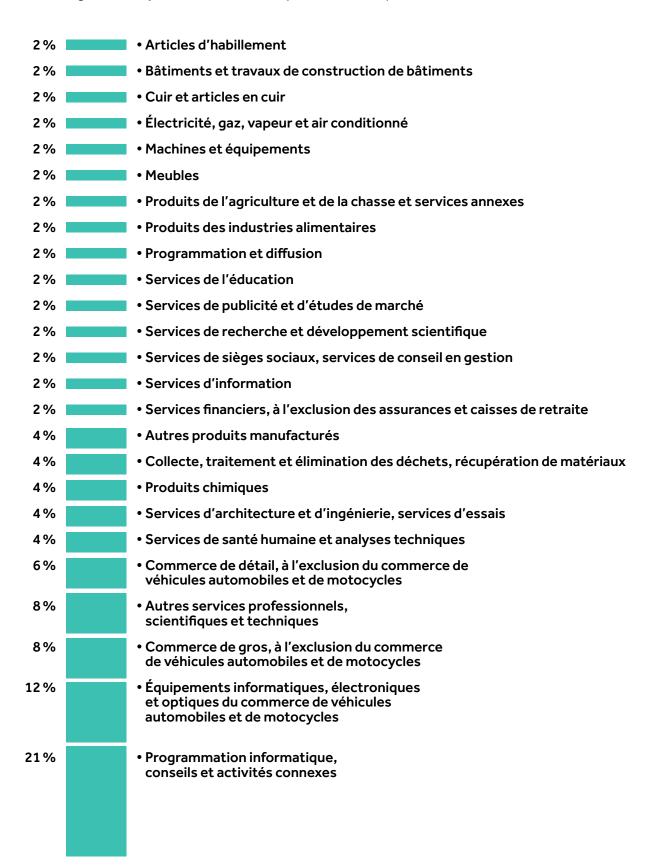
Répartition des projets par innovation technologique et non technologique



3-Des secteurs d'application

Secteurs d'activité

Si tous les secteurs d'activité sont représentés, celui des technologies de l'information et de la communication (TIC) reste encore cette année largement majoritaire, reflétant l'impact du numérique dans l'innovation.

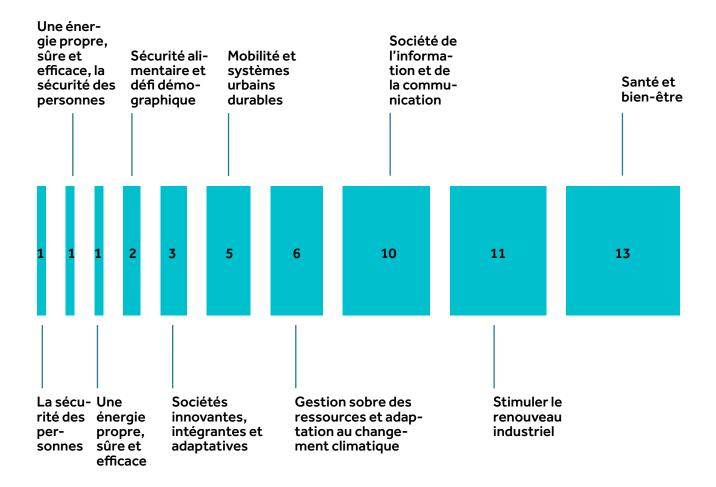


4 - 1 projet sur 3 couvre le défi sociétal : « Santé et bien-être » et 1 sur 5 relève de la « Gestion des ressources »

La Stratégie nationale de recherche définit 11 défis sociétaux en référence au programme-cadre européen Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation pour la période 2014-2020.

45 % des projets lauréats s'attaquent à deux grands défis sociétaux « Santé et bien-être » et « Stimuler le renouveau industriel ».

Défis sociétaux, en nombre de projets



Rôle et mission du réseau PEPITE

Le réseau PEPITE, un réseau national au cœur de l'écosystème entrepreneurial

Trente Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) ont été créés sur les sites d'enseignement supérieur depuis 2014 et maillent l'ensemble du territoire national. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les PEPITE associent établissements d'enseignement supérieur (universités et grandes écoles), acteurs économiques et réseaux associatifs. Ils constituent de véritables guichets uniques d'accueil dans l'enseignement supérieur sur toutes les questions liées à l'entrepreneuriat dans toutes ses composantes : création ou reprise d'activités dans tous les domaines, du numérique à l'économie sociale et solidaire.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30796/pepite.html

Inscrits dans l'écosystème entrepreneurial tant sur le plan local que national, les PEPITE favorisent la construction d'un continuum dans l'accompagnement, de l'émergence de l'idée à sa réalisation, en mettant en relation tous les acteurs de la chaîne de valeurs. Les PEPITE sont devenus des acteurs incontournables dans le milieu entrepreneurial, comme sourcing des acteurs de l'accompagnement et du financement entrepreneurial.

Les PEPITE ont pour missions principales de coordonner la mise en place et la mutualisation des formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation, de favoriser la reconnaissance et l'accompagnement des projets de création d'entreprise portés par les étudiants ou les jeunes diplômés avec l'organisation des comités d'engagement au statut national Étudiant-Entrepreneur. Ils organisent la sélection de 145 jeunes entrepreneurs lauréats pour le prix national PEPITE qui retient 53 lauréats nationaux.

Depuis 2014, année de leur mise en place, les PEPITE ont ainsi accompagné 8 172 porteurs de projets sous statut national Étudiant-Entrepreneur.

Au plan national, le réseau des 30 PEPITE est coordonné par une mission nationale s'appuyant sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et la Caisse des dépôts (CDC). Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

→ Cette mission s'appuie sur un coordonnateur national missionné par la ministre, deux postes de chargée de mission et des correspondants (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Caisse des dépôts),

- → La création des 30 PEPITE a été soutenue par un appel à projets en 2014,
- → Les moyens sont renforcés par des créations de postes par le MESRI (45 postes à ce jour en entrepreneuriat d'enseignants, d'enseignantschercheurs, de chargés de mission) dans le cadre des mises en place des Communautés d'universités et d'établissements (COMUE),
- → Le prix PEPITE est financé par le MESRI et la CDC (145 lauréats régionaux et 53 lauréats nationaux en 2018 avec des prix de 5 000 € à 20 000 €),
- → Un Programme investissements d'avenir (PIA) a été lancé en 2015 sur la culture entrepreneuriale. Pépite France a été créée pour capitaliser sur les bonnes pratiques des 30 PEPITE avec la création d'une chaire. Il s'agit de renforcer leurs actions (sensibilisation par le numérique, référentiel et certification de compétences entrepreneuriales, accompagnement de l'étudiant-entrepreneur avec le programme Pépite Starter d'accélération des projets dans le cadre de mise en place de centres de coworking et de financement des projets).

www.pepite-france.fr

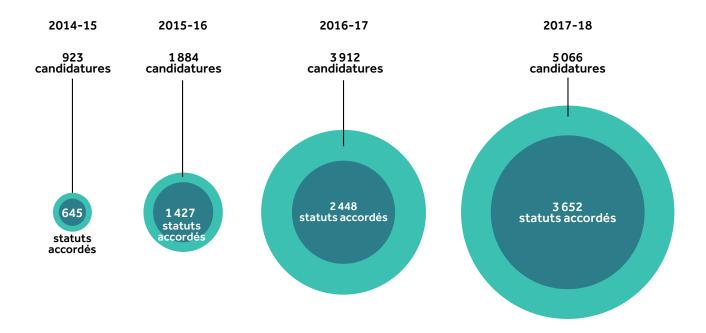
Développer une culture entrepreneuriale

- → La mission première des PEPITE est de concourir au développement de la culture entrepreneuriale des étudiants. L'objectif est la généralisation de la sensibilisation et de la formation en entrepreneuriat et innovation en LMD (Licence-Master-Doctorat), universités et grandes écoles dans les maquettes pédagogiques. Cette reconnaissance sous forme d'ECTS (European CreditTransfert System) des modules en entrepreneuriat dans les maquettes pédagogiques est un moyen de pérennisation des actions. C'est une bonne pratique rare à l'échelle d'un pays qui est soulignée par la Commission européenne.
- → Au 30 juin 2017, 117 396 étudiants (15 à 20 % sur un cycle de 5 ans de formation) ont de l'entrepreneuriat ou de l'innovation dans leur formation, avec des crédits ECTS.
- → 72 777 étudiants inscrits dans des modules de sensibilisation en entrepreneuriat et en innovation
- → 34 257 étudiants inscrits dans des modules de spécialisation
- → 10362 diplômés en entrepreneuriat ou innovation

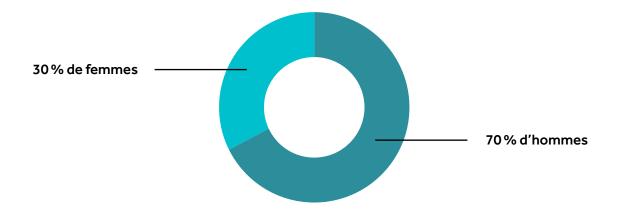
La France est le premier pays à avoir mis en place un statut national Étudiant-Entrepreneur (www.pepite-france.fr/a-statut-etudiant-entrepreneur) tant pour les étudiants en cours d'étude que pour les jeunes diplômés. Le dispositif PEPITE a été transféré en Belgique. Il est en cours de transfert au Liban, au Maroc et en Tunisie. D'autres transferts sont étudiés vers le monde francophone mais aussi vers l'Europe. La Commission européenne est aussi intéressée pour la diffusion de cette bonne pratique.

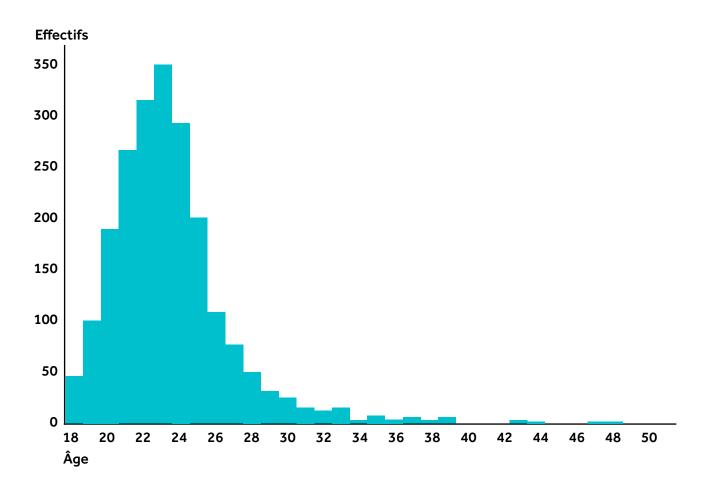
Focus sur les candidats au statut national Étudiant-Entrepreneur au 30 juin 2018

Évolution du nombre de candidatures et de SNEE



Répartition des Étudiants-Entrepreneurs par sexe





Le diplôme d'établissement d'étudiant entrepreneur (D2E)

Le D2E confère des droits et avantages qui permettent à l'étudiant de mener à bien son projet avec un maximum de sécurité et de visibilité. Le contenu du diplôme privilégie l'apprentissage par l'action, repose sur des ressources pédagogiques numériques et apporte au jeune porteur de projet un co-encadrement enseignants et professionnels par du coaching/mentorat, proposés par les partenaires de l'accompagnement. Il s'adresse d'abord aux étudiants diplômés et qui conservent leur statut social étudiant par l'inscription à ce diplôme.



Jean-Pierre Boissin

Chargé de la mission nationale Pépite France

Le dispositif PEPITE a fait la preuve du concept en quatre ans (2014-2018). Les deux grands objectifs sont de développer la culture entrepreneuriale des étudiants et de favoriser l'engagement entrepreneurial.

Avec plus de 120 000 étudiants impactés par des modules dans leur maquette pédagogique, un grand pas a été franchi. L'appétence entrepreneuriale des jeunes a fortement progressé. 52 % de la part des 18-30 ans aspirent à un engagement entrepreneurial. Le Guide des Bonnes Pratiques des PEPITE 2018 présente de belles innovations pédagogiques basées sur l'apprentissage par l'action.

Avec 3 652 Étudiants-Entrepreneurs labellisés par les 30 pôles sur les différents territoires en 2017-2018 (637 en 2015 la 1ère année), le dispositif est proche de la saturation dans sa conception originelle. Il est donc important de le mettre à l'échelle sinon le risque est de concentrer le dispositif sur les projets les plus matures de création d'entreprise. Le statut national Étudiant-Entrepreneur doit rester une opportunité pour l'étudiant afin de développer et tester son projet dans le cadre plus large de son insertion professionnelle. Sur une étude réalisée 3 ans après l'obtention du statut auprès de la première promotion d'Étudiants-Entrepreneurs, près de 50 % d'entre eux ont immatriculé une structure. Ce taux de transformation est très important L'autre moitié de cette

première promotion a pu valoriser les compétences acquises lors de la construction de leur projet notamment par une meilleure employabilité sur le marché du travail. Le statut national Étudiant-Entrepreneur doit aussi être ouvert à d'autres projets entrepreneuriaux que la création d'entreprise. Ce statut peut aussi être adapté aux étudiants qui ont des responsabilités importantes associatives, syndicales ou dans les junior-entreprises. Ce statut a d'abord vocation à permettre la réussite des études dans le cadre du développement d'un projet entrepreneurial. Le développement de la certification des compétences entrepreneuriales avec Pépite Skills va dans ce sens.

Il est important de soutenir et d'encourager les projets des Étudiants-Entrepreneurs. Le Prix PEPITE recentré cette année sur les seuls Étudiants-Entrepreneurs permet de repérer 145 lauréats régionaux à l'échelle des territoires des pôles et 53 lauréats nationaux. Là aussi, la Cérémonie Pépites des PÉPITE à Viva Technologies a permis de distinguer 10 start-up issues du dispositif. Ces 10 entreprises représentaient 171 salariés, 25,5 M€ d'actifs et 11,5 M€ de chiffre d'affaires! Neuf de ces entreprises avaient été primées dans le cadre du Concours i-Lab ou du Prix PEPITE.

Afin de soutenir l'accompagnement des Étudiants-Entrepreneurs par les pôles et leurs partenaires, un programme d'accélération des projets a été mis en place, Pépite Starter. L'intermédiation des projets des Étudiants-Entrepreneurs avec de grands comptes est encouragée avec le Pépite France Challenge au Salon des Entrepreneurs de Paris.

Il faut maintenant généraliser les espaces de coworking dans les pôles. Ces espaces doivent favoriser la mobilité nationale des Étudiants-Entrepreneurs pour le développement de leurs projets. Ils favorisent les échanges internationaux d'Étudiants-Entrepreneurs. Le dispositif a été partagé avec la Belgique, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Nous avons, là aussi, une marge de progression à l'échelle européenne et sur les autres continents.

Jean-Pierre Boissin, professeur à l'IAE de Grenoble en entrepreneuriat, est chargé par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la coordination nationale du programme étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE). Il a fondé Pépite France en 2015 porté par la FNEGE pour fédérer les bonnes pratiques des 30 PEPITE et pour porter des projets nationaux transversaux (Pépite Education, Pépite Skills, Pépite Starter, Pépite France Challenge, Pépite International). La réalisation du Guide des Bonnes Pratiques des PEPITE 2018 traduit la dynamique de l'animation nationale de ce réseau de 30 pôles.

www.pepite-france.fr

Les 3 Grands Prix

COGNIMAP Barnabé CHAUVIN

——PROJET—— TECHNOLOGIQUE

Région: Bretagne

PEPITE: Bretagne-Pays de la Loire

Équipe : Arthur Quincé (ingénieur Supelec), Jackie Lemoine (école de commerce, Philippe Chartois (MBA

ESC Rennes), Samy Zidani (MBA ESC Rennes)

Coordonnées: barnabe.chauvin@cognimap.eu



CogniMap: des solutions novatrices dans le domaine de la création automatique de contenu grâce à l'intelligence artificielle

CogniMap ambitionne de devenir la première plateforme de production automatique de contenu pour la formation. Grâce à l'intelligence artificielle, CogniMap offre aux formateurs une solution de RapidLearning leur permettant de créer en quelques minutes des formations à partir de documents existants (des pdf, de la documentation, etc.). La plateforme permet ainsi gagner du temps, en automatisant certaines étapes fastidieuses de la création de contenu pédagogique.

μ**P**Lauriane RENAUD

——PROJET—— TECHNOLOGIQUE

Région: Grand Est

PEPITE: ETENA-Grand Est

Coordonnées: lauriane.renaud@gmail.com



μP: quantification innovante de polluants dans l'eau et l'environnement

Le projet μP permet le développement d'un outil immunologique alternatif de détection de petites molécules dans l'environnement. Il s'agit de mieux aborder la problématique des micropolluants (résidus de médicaments, pesticides, insecticides, etc.). La quantification de molécules résiduelles posant certaines problématiques au vu des technologies existantes, la technologie innovante du projet μP a pour but de développer des kits de détection sous forme de consommables de laboratoires.

LE COZY CORNER

Solène SEILER

Région: Île-de-France

PEPITE: PON-IDF

Équipe : Marine Gérard (MBA en communication et marketing)

Coordonnées: solene@lecozycorner.com



Le Cozy Corner: la seconde vie du mobilier, décoration, vaisselle provenant des professionnels

2,7 millions de tonnes de mobilier et de décoration encore en bon état sont envoyées chaque année à la déchèterie par les hôtels, commerces et restaurants. Le Cozy Corner donne une seconde vie à ce matériel en organisant des ventes éphémères ouvertes au grand public. Une activité qui présente un double avantage:

- → pour les professionnels, c'est une alternative à la déchèterie et aux coûts qu'elle engendre,
- → pour le grand public, étudiants et jeunes actifs notamment, c'est une occasion de se meubler et de décorer son intérieur à moindre coût avec du matériel de qualité.

Témoignages d'anciens Grands Prix

Aglaé

Fondatrice: Sophie Hombert

Lauréate en 2016

Nom de l'entreprise : Aglaé

Création: 18 octobre 2016 1 employé, 3 stagiaires



Aglaé est un concept innovant de végétaux luminescents obtenus à partir d'un colorant floral fluorescent non toxique, à diluer dans l'eau. Une fois absorbé par capillarité, ce colorant brille par transparence sous l'effet d'une faible source de lumière noire pour émettre une lumière proche de l'intensité d'une veilleuse de nuit.

« Être lauréate du prix PEPITE m'a permis d'intégrer un réseau de jeunes entrepreneurs au même stade d'avancée que mon projet et dont je partage les mêmes problématiques.

Nos projets: au démarrage de l'activité nous avons lancé un premier projet grand public (veilleuse à lumière noire) en partenariat avec le groupe Carrefour qui nous a permis de réaliser plus de 2 000 ventes pour Noël 2017. Aujourd'hui, nous nous sommes davantage orientés vers le marché de l'événementiel, plus prometteur, avec une cible essentiellement B to B. Nos nouveaux objectifs consistent à développer davantage ce marché cible en proposant des services de plus en plus qualitatifs qui valorisent notre savoir-faire afin de pouvoir monter en gamme.

Nous accélérons également nos recherches sur la luminescence végétale appliquée en extérieur avec l'embauche d'une docteure en chimie qui se consacre à temps plein sur nos objectifs liés à l'éclairage des villes.

Mon conseil: suivez vos intuitions, persévérez et surtout entourez-vous bien! Quand on débute une activité entrepreneuriale, il faut être très polyvalent et on se retrouve très vite confronté à des problématiques auxquelles on ne s'attend pas. Être entouré notamment d'un incubateur, aide à se chalenger, à construire un réseau et également à avoir plus facilement accès aux informations dont on a besoin pour bien se lancer. »

WALK



Fondateur: Jordan Miron

Lauréat en 2016

Nom de l'entreprise : Résilient innovation

Création: 20 janvier 2016

5 salariés

www.walkbyresilient.com

Resilient Innovation commercialise le WALK, premier dispositif embarqué permettant aux personnes atteintes de Parkinson de retrouver leur autonomie. Le dispositif améliore le confort de vie des victimes de troubles de la marche d'origine neurologique, comme les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ou d'hémiplégie post AVC. Doté d'un logiciel capable d'analyser les mouvements, ce boîtier portatif déclenche automatiquement, si nécessaire, une stimulation auditive, sur laquelle l'usager synchronise son pas.

« **Être lauréat du prix PEPITE** est une énorme reconnaissance. Nous avons bénéficié d'une visibilité nationale qui nous a fait connaître du grand public, particuliers et professionnels.

Nos projets : pour 2019, notre objectif est de développer nos réseaux de distribution et de prescription en France et en Europe pour rendre accessible le WALK à des milliers de personnes en manque de solutions pour leurs problèmes de marche neurologiques.

Mon conseil : être résilient, car la vie d'un entrepreneur est faite de hauts et de bas, parfois très hauts et très bas. Il faut persévérer face aux difficultés et rebondir. »

Le jury 2018

Le jury du 5° Prix PEPITE-Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant a été présidé par Sévérine Sigrist, fondatrice et directrice générale de Defymed.

Delphine Sigrist - Defymed

Laurice Alexandre - Université Paris Descartes

Cyrine Ben-Hafaïedh - IESEG

Alexandre Dagort - BPCE

Guilain de Pous - Schoolab

Éric Delannoy – Tenzing

Guillaume Dion - Agoranov

Marie Eyquem – Université Lyon 3

Anne-Sophie Gervais – RAISE

Clément Goehrs - C-napps

Sophie Jalabert - BGE

Anne-Marie Kermarrec - Mediego

Olivier Kersalé - Initiative France

Rym Krouri - Enactus

Géraldine Le Duc - TherAguix

Vincent Lefebvre – Audencia Nantes

David Lépiney - Finoptim

Jérémy Neyrou - Icare Technologies

Pierre-Yves Nury - Yoobaky

Agathe Pommery - CetteFamille

Bertrand Pouget - Moovjee

Antonin Ricard - IAE Aix

Allan Rodriguez – VitaDX

Olivier Sanch – KissKissBankBank/HelloMerci/Lendopolis

Jean-Francois Sattin – Université Paris 1

Sabri Takali – Plenesys

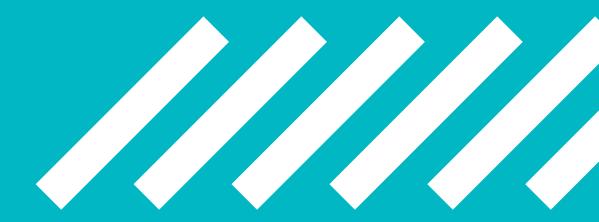
Laurence Taupin – EBI

Nicolas Treuil - DIRECCTE Pays-de-la-Loire

Blandine Vulin - France Active

Sylvie Youndzoukoff - CIC

Éric Zglinicki - BPI



Contact presse

Cécile Corradin

cecile.corradin@recherche.gouv.fr 01 55 55 99 12

presse-mesri@recherche.gouv.fr



1 rue Descartes 75231 Paris CEDEX 05 @sup_recherche

